

De même le comité spécial de la législature de Saskatchewan chargé d'enquêter sur les instruments aratoires a constaté que:

La preuve soumise au comité montre que les sociétés manufacturières ont réalisé de très grands profits depuis quelques années, surtout depuis la disparition de la régie des prix en 1947¹.

Afin de faire voir que les fabriques de machines agricoles sont en mesure de réaliser des bénéfices, nous donnons comme exemple l'état des bénéfices et dividendes de deux sociétés qui représentent une partie importante de la production et des ventes d'instruments aratoires au Canada, la *Cockshutt Farm Implement Company* et la *Massey-Ferguson Company*. Cet exemple est fondé sur le rapport financier de ces entreprises, qui constitue l'appendice F.

Ces rapports montrent que, depuis 1946, on peut considérer qu'il y a eu deux périodes distinctes, si l'on considère les bénéfices, et qu'il y a des différences appréciables dans le taux des bénéfices entre la *Cockshutt Farm Equipment Limited* et sa rivale, qui est beaucoup plus importante, la *Massey-Ferguson Limited*. (Une analyse du bénéfice brut d'exploitation de l'industrie canadienne des instruments aratoires apparaît aussi au tableau F-7, appendice F).

Après 1947, alors que la régie des prix a été supprimée jusqu'à 1952, les bénéfices de ces sociétés ont été pour le moins remarquables. Le revenu, avant paiement des impôts, réalisé sur l'ensemble des mises de fonds, a atteint le sommet de 38.3 p. 100, en 1950, pour la *Massey-Ferguson*, et de 34.5 p. 100, en 1949, pour la *Cockshutt Farm*. Le revenu des actionnaires de la *Massey-Ferguson Limited* a atteint, en 1949, le niveau sensationnel de 56.9 p. 100, avant déduction des impôts, et de 33.1 p. 100, après cette déduction. La même année, le revenu des actionnaires de la *Cockshutt Farm* a atteint le sommet de 43.8 p. 100, avant déduction des impôts, et 19.4 p. 100, après déduction. Bien que l'année 1953 ait marqué un point d'arrêt, le revenu moyen provenant de l'ensemble des mises de fonds, avant déduction des impôts, pour la période allant de 1947 à 1953, était de 26.9 p. 100, pour la *Massey-Ferguson*, et de 21.9 p. 100 pour la *Cockshutt Farm*, tandis que, pour la même période, le revenu moyen provenant des placements des actionnaires était de 38.1 p. 100, avant déduction des impôts, et de 20.5 p. 100, après déduction, pour la *Massey-Ferguson*, et de 26.7 p. 100, avant déduction des impôts, et de 12.8 p. 100 après déduction pour la *Cockshutt Farm Equipment*.

Cependant, tout de suite après cette période, la *Cockshutt* a subi pendant deux ans des pertes et pendant cinq ans le revenu des mises de fonds, avant déduction des impôts, est demeuré au-dessous de 5 p. 100. La grande puissance de la *Massey-Ferguson*, attribuable à son activité très diverse, ressort de ce qui suit: bien que les bénéfices de cette société aient beaucoup diminué, ils ne sont pas tombés au-dessous du niveau de 5 p. 100 des mises de fonds, avant la déduction des impôts, et, sauf pour deux années, les bénéfices se sont toujours maintenus au-dessus de ce niveau. La *Massey-Ferguson* a réalisé un taux moyen de revenu le 9.4 p. 100 avant déduction des impôts et un excellent taux de 72 p. 100 après déduction. La *Cockshutt Farm Equipment* a réalisé un taux de revenu beaucoup moins élevé pour la période allant de 1954 à 1960, en moyenne 1.9 p. 100 de l'ensemble des mises de fonds avant le paiement des impôts, et, pour ce qui est des placements des actionnaires, le taux a été de 1.0 p. 100, avant déduction des impôts, et de 0.8 après déduction.

Néanmoins, pour toute la période de 1947 à 1960, la *Cockshutt Farm Equipment* a touché un revenu de 10.2 p. 100 sur l'ensemble des mises de fonds, avant déduction des impôts, et de 12.3 p. 100 sur les placements des

¹ Rapport du Comité spécial d'enquête sur les instruments aratoires de l'assemblée législative de la Saskatchewan, 1952, p. 35.